

catholique, soit qu'il les ait tous occis lui-même ou que d'autres y aient contribué aussi, j'en apprendrai la nouvelle avec joie ; et je dirai que je ne crois plus irréalisable l'*idée* au sujet de laquelle nous discutons.

Mais s'il reste encore, en notre pays, certains courants libéraux catholiques, ce sera suffisant pour tout empêcher, étant donné la faiblesse ordinaire des majorités bien pensantes en face des minorités tapageuses.

M. Tardivel rappelle lui-même un souvenir qui est loin d'être encourageant pour le succès de l'*idée* qui nous est chère. Il s'agit de la protestation que l'on fit entendre, un jour, « contre le caractère religieux de notre société nationale. »

« Ces gens (poursuit M. Tardivel), on s'en souvient, voulaient laïciser la Saint-Jean-Baptiste, sous prétexte que *Canadien-Français* et *catholique* ne sont plus synonymes.

« Notre peuple leur a répondu : oui, *Canadien-Français* et *catholique* sont encore des termes synonymes. »

C'est de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qu'il s'agit ici, et je ne crois pas devoir poser de question sur l'espèce de réponse que, d'après M. Tardivel, fit le peuple canadien-français aux laïciseurs. Sans doute l'étrange proposition que l'on rappelle a pu être faite par « quelques maladifs ; » mais n'a-t-elle pas été adoptée par une majorité, cette proposition ? et, si j'ai bon souvenir, la décision adoptée n'a-t-elle pas été maintenue jusqu'à présent ?

Eh bien, lorsque, dans une ville à immense majorité catholique et où se trouve réunie la cinquième partie de la population de la province de Québec, on voit se produire un incident comme celui qui vient d'être cité ; lorsqu'il y faut renoncer au projet d'élever sur un sommet du voisinage une grande statue de la Sainte Vierge ; lorsque l'on a vu comment, dans son conseil municipal, ont été traitées en ces derniers mois les questions d'hôpital civique et de bibliothèque publique : il faut sacrifier beaucoup à l'optimisme le plus robuste, pour croire qu'à l'heure présente il soit relativement facile d'obtenir chez nous l'adoption d'un drapeau national à emblème religieux.